

Evaluation du juge cantonal VD

François DE MONTMOLLIN

Ancien haut fonctionnaire vaudois à la retraite. Il se disait «juge» cantonal.

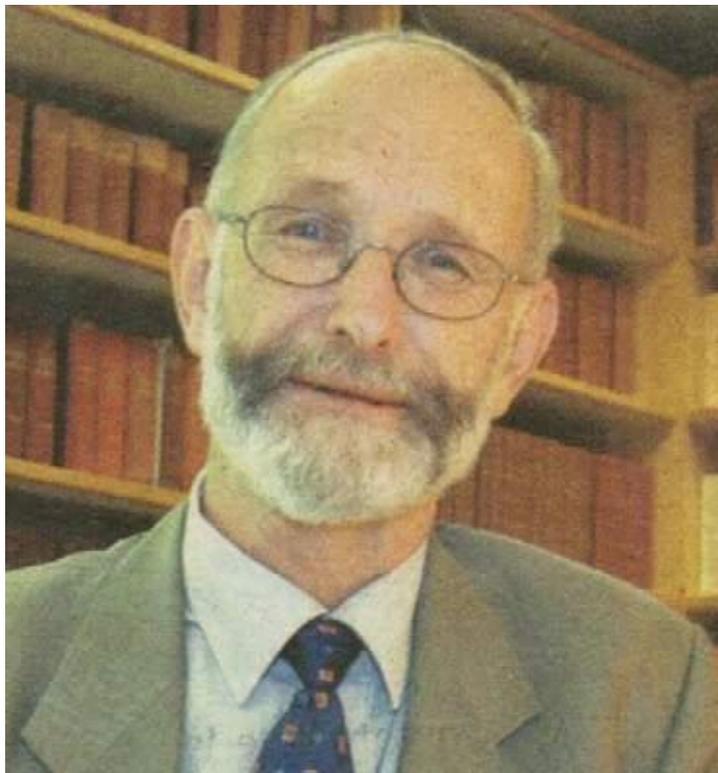
A «travaillé» au palais de l'Hermitage, route du Signal 8, 1014 Lausanne.

Adresse privée:

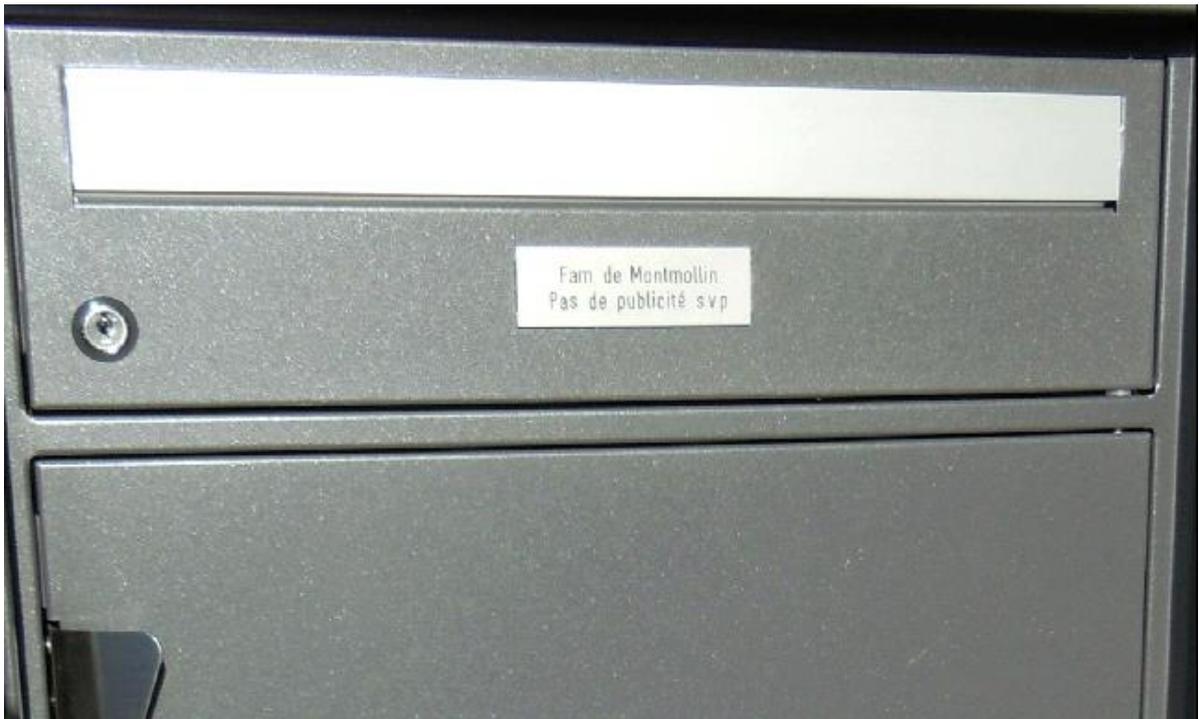
ch. des Chantres 23, 1025 St-Sulpice

Tél. : 021 691 87 26

Etat civil: marié



François DE MONTMOLLIN



Boîte-à-lettres de l'individu



Villa DE MONTMOLLIN sur les rivages du lac Léman – façade sud

Rôle joué dans l'affaire LÉGERET

DE MONTMOLLIN a fait partie du collège de la Cour de cassation pénale du Tribunal cantonal vaudois qui a confirmé la condamnation de François LÉGERET à perpétuité par le Tribunal **PELLET**, par arrêt du 14.01.09 (le procédé habituel par «copier/coller»).

Profil

Né probablement autour de 1945, d'origine neuchâteloise.

A débuté sa carrière comme avocat à Lausanne, avant d'être élu juge cantonal vaudois pour le parti socialiste. Président du Tribunal cantonal VD en 2006. Retraite en 2013.

Bien que socialiste, ce magistrat a exercé une justice de classe, mais a toujours fait profil bas. Il semble qu'il n'ait jamais été un « magis-rat » dominant, mais il a tout de même accumulé un nombre considérable de victimes judiciaires au cours de sa longue carrière.

Quelques victimes de ce fonctionnaire malfaiteur:

Michel VALLOTTON

A.K.

Gerhard ULRICH

François LÉGERET

Danielle RUSSELL

Jakob GUTKNECHT

Liste de références (observations récoltées depuis l'an 2000):

nombre de références négatives: 23

nombre de références positives : 5

DE MONTMOLLIN a sévi par médiocrité et arrogance.

Evaluation des Hommes de Loi

06.11.16/GU